

LA VEILLE

Bulletin trimestriel de la FÉDÉRATION PATRIMOINE
FUNÉRAIRE DU QUÉBEC

Vol. 6 no 1
(Hiver 2018)



Cimetière de Saint-David, à Lévis, devant le cap de Québec
(photo: F. Rémillard)

Dans ce numéro

Les brèves

Un de nos membres honoré	2
Fin de collecte imminente	3
Un dépliant et une nouvelle recrue	4
<i>Continuité</i> et le patrimoine funéraire	5

Activités des membres

Annonces	7
Résumé du colloque <i>La communauté musulmane du Québec: la quête de lieux de sépulture</i>	8

Chronique histoire

De la pelle au scalpel	20
Interview anthropologique de 1978	22

Chronique conservation

Les Augustines restaurent leur cimetière	25
--	----

Chronique du jardinier

Du modèle paysager de nos cimetières	32
--------------------------------------	----

Chronique du Fossoyeur

Cercueil de vaine gloire	37
--------------------------	----

Veille médiatique

39

Vient de paraître

41

Rédactrice en chef : F.
Rémillard

Révision : R. Larocque

Conception et montage : F.
Rémillard

Correction d'épreuve : S.
Beaumont

Les augustines restaurent leur cimetière

France Rémillard. Membre Pierres mémorables

D'abord, l'histoire du lieu

Le cimetière de l'Hôpital général de Québec appartient à la municipalité Notre-Dame-des-Anges qui, avec ses 0,4 km², constitue la plus petite municipalité du Québec. La création de cette agglomération, enclavée dans la ville de Québec, avait pour objectif de soustraire ce complexe des taxes foncières. Cet ensemble institutionnel remonte aux origines du pays. L'Hôpital général de Québec, maintenant transformé en centre d'hébergement, a été fondé en 1692 sur un site encore plus ancien ayant appartenu aux récollets. Il avait alors pour objectif d'accueillir les pauvres de la colonie. Le complexe chapeaute plusieurs bâtiments, dont un monastère, un hôpital et même un moulin. En 1977, il a été reconnu *site historique classé*, en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec.

Ce site historique comporte pas moins de trois cimetières, dont deux sont réservés aux Augustines de la Miséricorde de Jésus. Pour sa part, le cimetière paroissial, qui est inactif depuis 1979, a été fondé en 1710, ce qui en ferait le plus ancien cimetière au Canada. En plus d'être protégé par son statut de site historique du Québec, il est auréolé d'un deuxième statut de reconnaissance majeur. En effet, l'hôpital a servi d'hôpital militaire pendant la guerre de Sept Ans, une guerre que les historiens considèrent comme première guerre mondiale. Cette guerre a mené à la perte de la colonie française aux mains des Anglais. Pendant cette période, les augustines soignaient les blessés des deux camps sans discrimination et enterraient dans ce champ des morts ceux qui ne survivaient pas à leurs blessures, probablement la majorité. Le cimetière a ainsi accueilli les restes mortels de plus de mille combattants de cette guerre sans merci, qui inclut les combattants de la bataille des plaines d'Abraham. Tous ces morts, enterrés en fosse commune, figurent au registre soigneusement tenu par les augustines. Plus de 4 000 y sont inscrits, avec leur nom, leur âge et leur lieu de naissance. Tant de sépultures sur une si petite superficie !

C'est dire l'immense richesse archéologique du sous-sol de ce cimetière, un fonds historique qui s'est élaboré sur plus de trois cents ans d'existence.

En 1999, le cimetière, que l'historien Pierre-George Roy avait nommé *cimetière des héros*, a été déclaré *lieu historique national*, en vertu de la Loi canadienne sur les lieux et monuments historiques nationaux, lui conférant de ce fait un deuxième statut de reconnaissance. Même si, cette année-là, les augustines avaient consenti à la cession d'une partie du site et de certains bâtiments à l'État québécois, elles sont demeurées propriétaires des cimetières.

Détail de la partie ancienne du cimetière avec l'ancien charnier transformé en mausolée pour accueillir les restes mortels de Montcalm (photo F. Rémillard)



Lieu de commémoration depuis 2001

Le cimetière paroissial a été le siège d'une importante cérémonie de commémoration en 2001, sous la présidence de l'honorable Bernard Landry, alors premier ministre du Québec. Un monument commémoratif dédié aux victimes en terre d'Amérique de cette guerre de Sept Ans (1756-1763) y a été dévoilé. La cérémonie a également mis en scène la translation des restes du général Montcalm, restes jusqu'alors conservés chez les ursulines de Québec (voir *La Veille*, vol. 4 n° 3, « On ne crâne pas avec l'histoire » et « Vous avez dit le crâne de Montcalm ? »). Pour accueillir les restes du général-marquis de Montcalm, l'ancien charnier du cimetière a été transformé en

mausolée (photo). Et pour l'occasion, les augustines avaient commandé la restauration des monuments du cimetière.

Remise en état

Quinze ans plus tard, le cimetière avait grandement besoin qu'on s'occupe de lui. Plusieurs stèles bancales menaçaient de casser, d'autres ayant subi des restaurations inappropriées étaient en morceaux et d'autres encore demandaient des interventions urgentes. C'est pourquoi Mélanie Tremblay, ingénieure chargée de l'entretien et de la conservation du complexe immobilier des augustines, a demandé et obtenu de Parcs Canada une subvention pour la remise en état du cimetière. À la demande de madame Tremblay, j'ai agi comme expert-conseil dans ce dossier.

Plusieurs fractures sur les monuments avaient déjà été réparées, avec un mortier cimentaire gris et débordant. Même si ces réparations n'étaient pas esthétiques, il a été convenu de n'intervenir que sur les fractures dont la réparation n'avait pas tenu. Une reprise de restauration est toujours plus longue et plus délicate qu'une première restauration, surtout si elle n'a pas été faite dans une perspective de réversibilité. Certaines reprises sont d'ailleurs quasi impossibles à réaliser; c'est le cas de celles auxquelles des rails latéraux sont collés sur les champs des monuments. Ainsi, seules les stèles dont les fractures sont nouvelles ou dont les réparations n'ont pas tenu seront considérées dans l'exercice de remise en état.

La première année, la subvention ayant été accordée tard à l'automne, les travaux se sont limités au redressement de 19 stèles bancales.

Le gros des travaux s'est donc déroulé à l'été 2017. Sur les 281 monuments du cimetière, on comptait (voir les 3 photos) :

- ❖ redresser une stèle (1);
- ❖ traiter les croix de fer (12);
- ❖ réparer les stèles cassées (13) (toutes les cassures, sauf une, résultaient d'anciennes restaurations qui n'avaient pas tenu);
- ❖ infiltrer les fissures des monuments et des bases (3);
- ❖ consolider les monuments en grès qui se délitent (4);

- ❖ traiter les armatures rouillées de monuments en béton et combler les pertes (4);
- ❖ refaire une base de monument cassée et incomplète;
- ❖ faire faire une structure de présentation pour la stèle délocalisée.



Trois exemples des dommages observés sur les monuments du cimetière: base cassée, croix de fer rouillée, et monument en morceaux. (photo: F. Rémillard)

Pour ces travaux, des devis d'exécution détaillés ont été préparés et les travaux ont été exécutés en respectant ces devis, même si certains monuments ont nécessité une intervention adaptée à leur état. Ce fut le cas notamment pour une stèle de marbre cassée en plusieurs fragments, dont un était manquant. Pour celle-ci, une structure en attelle a été conçue pour assurer sa stabilité à long terme (voir croquis). Une autre, probablement la plus ancienne (1857), délocalisée (emplacement d'origine inconnu) était du type sans base, qu'on plante directement en sol. Ce type de monument

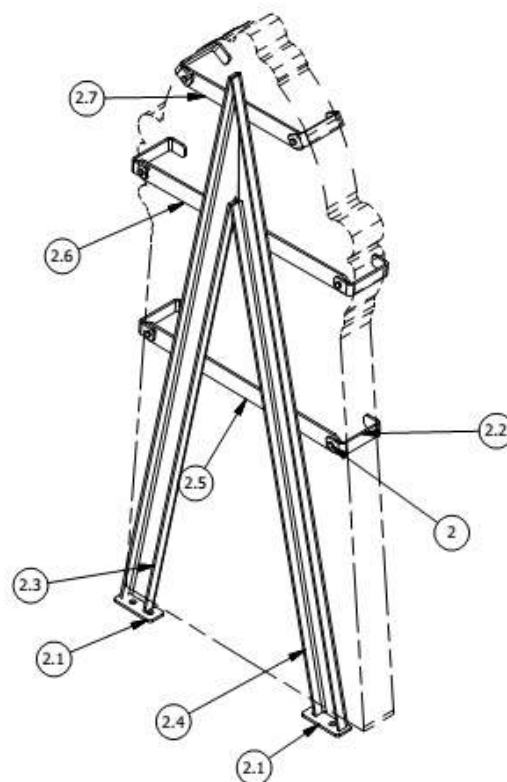


Stèle délocalisée (emplacement d'origine inconnu) et reposant à même le sol. Celle-ci est la plus ancienne du cimetière. Au lieu d'être fiché dans un socle en pierre, ce type de stèle était planté directement en terre, d'où ce pied de stèle non dégrossi et de forme irrégulière (photo: F. Rémillard)

étant devenu rare (voir photo) et l'emplacement d'origine n'étant pas connu, il a été convenu de le faire reposer sur une structure en acier inoxydable conçue sur mesure, qui le dégagerait du sol tout en le supportant en plan incliné. Cette solution permettait la mise en valeur et la protection de cet élément, en perturbant le moins possible le sol du cimetière.

Tentative de décryptage épigraphique

Une fois l'ensemble du cimetière stabilisé, il restait à compléter la documentation des monuments rendus illisibles sous l'effet de l'abrasion naturelle. Bien que la numérisation laser permette grâce à certains logiciels de déchiffrer des inscriptions lapidaires, nous avons voulu décrypter certaines épitaphes par un exercice d'appariement. Nous disposons pour ce faire d'un répertoire photographique élaboré en 2000 et d'un inventaire



Pour cette stèle ancienne en marbre, haute et mince, cassée en plusieurs fragments et incomplète (partie manquante dans la zone inférieure de la partie en ogive) dont la réparation antérieure avait flanché, il a fallu concevoir un support . En acier inoxydable, le support démontable a été installé au dos de la stèle (photo: F. Rémillard et dessin technique)

épigraphique datant de 1995, effectué par sœur Juliette Cloutier, archiviste. Le répertoire photographique (de l'année 2 000) des 281 monuments associait chaque image à un monument situé sur le plan du cimetière. L'appariement des photos aux inscriptions épigraphiques relevées en 1995 a permis de d'identifier des stèles maintenant illisibles. De plus, en croisant certains noms encore partiellement lisibles avec ceux fournis dans l'index onomastique du document de 1995, nous avons pu en renommer d'autres.

Au total, 27 monuments illisibles se sont vus réattribuer leur nom. En éliminant les monuments en fer et en béton pour lesquels la numérisation laser ne pourrait rien, il reste 34 monuments (soit 12 % de l'ensemble) pour lesquels un décryptage par numérisation laser ou autrement devrait être tenté pour permettre une réattribution nominale.

Pour conclure

Voilà donc un ensemble funéraire qui a reçu tous les soins appropriés à son état. Il peut donc perpétuer sa fonction commémorative et affronter sans crainte une nouvelle décennie. Est-il besoin de rappeler qu'aucune intervention ponctuelle ne peut prétendre à la pérennisation d'un cimetière. En effet, ce type de mémoire demeure, en raison de son âge, de la nature de certaines pierres et de l'environnement extérieur auquel il est exposé jour après jour, un patrimoine fragile. Ainsi, on peut donc s'attendre à devoir redresser d'autres monuments que des mouvements de sol ont fait bouger. On s'attend aussi à de nouvelles fractures, surtout des monuments les plus anciens, ceux-ci étant conçus en minces tableaux de marbre, une pierre tendre et fragilisée par les pluies acides. On prévoit toutefois que nos restaurations de 2017 résisteront encore longtemps, au moins trois décennies. Un cimetière requiert une attention soutenue et des soins professionnels de qualité. Nous souhaitons longue vie à ce jardin des morts chargé d'histoire, et pour cela il lui faudra des gardiens attentifs et consciencieux, un programme de surveillance et un plan d'entretien. Un programme de mise en valeur basé sur la documentation des lieux serait également souhaitable pour créer un attachement citoyen.